## Cgt-Educ' Action

La Lettre du Sden-Cgt

Merci de faire circuler ou d'afficher 2007/2008/073 14 avril 2008

Sden-Cgt 4 Place St François 06300 Nice

Tél: 06/63/57/64/72

Syndicat Départemental de l'Education Nationale -CGT
Site internet du Sden-Cgt: http://sden1d06.free.fr/

Adresse mail du Sden-Cgt: sden1d06@free.fr
Pour recevoir la lettre internet de la Cgt Educ'Action

Pour adhérer en ligne: http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html



Au sommaire: Défense du personnel . Mouvement 1° degré. BOEN. Epidermique. Cours de "remise à niveau". Nouveaux programmes, pourquoi se gêner.. Infos diverses et associatives. Et ailleurs? Calendrier de la Cqt educ'Action.

## 1. Défense du personnel:

- Les accusés de reception pour la liste d'aptitude d'accès au corps des P.E. sont dans les boites IPROF, retour demandé 23 avril
- 24 Avril Groupe de Travail Académique "postes adaptés". Eve Noailly y représentera la Cgt educ'Action.
- <u>Ineats Exeats</u>, attention date limite 30 avril.
- Reclassement dans le corps des P.E. (Pe2) Attention date limite 28 avril.
   <u>Télécharger la circulaire</u>. <u>Télécharger le dossier</u>.

## 2. Mouvement 1° degré.

La 1° phase est terminée (la saisie du mouvement), sans, a priori, trop de problèmes... 2° phase, l'accusé de réception que vous devriez recevoir avec une fiche pour les barèmes, dans la semaine de la rentrée ou au début de la semaine suivante (à renoyer impérativement, et pensez à nous adresser le double)... Rappelons que l'on ne peut pas barrer ni modifier de voeux. Seul la suppression totale du mouvement est possible. Pensez à nous adresser le double de cet accusé de réception ainsi qu'un double de la fiche barème. Si vous avez fait une demande de <u>priorité médicale et/ou sociale</u> pensez aussi à nous en adresser un double, soit par mail (scanné) à sden1d06@free.fr soit par courrier à Sden-Cgt Educ'Action Elu-e-s 1° degré 4 Place St François 06300 Nice.. Le groupe de travail sur les barèmes devrait se tenir les 2 et 5 mai. Vous souhaitez que le Sden-Cgt Edu'Action suive votre dossier mouvement et vous informe par mail de votre situation? Remplissez le formulaire que vous trouverez ici.

#### 3.0h BO: Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

N°15 du 10 avril 2008. <u>Pour le lire en ligne</u>. <u>Pour le télécharger</u>. <u>Pour lire en ligne la circulaire de rentrée</u>. <u>Premiers commentaires syndicaux...</u>

La Circulaire de Rentrée est à lire soigneusement... et à critiquer non moins soigneusement... <u>Tout comme les 1° commentaires que nous pouvons en faire...</u>

### 4. Epidermique

L'épidermique du 13 avril (la chronique de Zirteg) est en ligne.

#### 5. Cours de "remise" à niveau.

Nice Matin du 10 avril publie un article d'une page entière sur ce sujet... Outre le côté propagande de la manière dont est traîté le sujet (une caricature d'enquête, sans réelle analyse ni recul), il peut paraître surprenant que Nice Matin publie une appréciation sur quelques écoles (sur plusieurs dizaines) où cette opération n'a pas été menée, stygmatisant de fait les enseignant-e-s "non volontaires". Le choix de ces écoles n'est peut-être pas innocent d'ailleurs... En passant nous aurions aimé que Nice Matin dénonce sur le même ton le fait que, chaque jour cette année scolaire, ce sont plusieurs dizaine de classes qui sont sans maître-sses (plus de 2000 enfants chaque jour, à comparer aux 558 pris en charge sur Nice pendant 9h durant ces vacances), en raison du non remplacements des personnels malades ou en stage. Il aurait pu aussi faire un article sur le fait que les réseaux d'aide, autrement plus utiles que le gadget de la "remise à niveau" mise en place, sont insuffisants, et souvent incomplets particulièrement là où existent le plus de difficultés. Mais il est vrai que l'on aurait pu faire le rapprochement avec le fait que le Maire de Nice est issu de ce courant politique qui est à l'origine de la pénurie de postes budgétaires... Nice Matin reste décidément, dans ce département où il a le monopole de l'info régionale, le Bulletin Officiel du pouvoir local...

## 6. Nouveaux programmes... Pourquoi se gêner...

Tout d'abord merci à celles et ceux qui nous ont envoyé leurs synthèses. On peut cependant s'interroger sur le fait que sont arrivés la veille de la "consultation" les specimens estampillés nouveaux programmes dans les écoles... A croire que M. Bentollila, directeur d'une collection sur le Français (et que son éditeur a bien mis en valeur sur les couvertures), n'avait pas d'illusions sur les modifications qui pourraient se produire après la "consultation". Ailleurs, on appelle cela un "délit d'initié non?". Ah ce mélange discret d'intérêts publics et privés qui fait le charme de notre république et permettra de belles leçons de morale, oups pardon, "d'instruction civique" dès la rentrée prochaine...

#### 7. Infos diverses et associatives.

Mercredi 23 avril, à l'invitation des associations d'enseignant-e-s spécialisé-e-s (Rééducateurs, Regad...):

une réunion sur l'avenir des réseaux réunissant syndicats et associations se tiendra à Nice.

Comité de Liaison des Mouvements Pédagogiques et d'Education

Le vendredi 25 avril 2008 de 17h45 à 19h45 à l'IUFM Célestin Freinet - Centre Stephen Liégard - Rencontre autour des droits de l'enfant

Des droits de l'enfant à l'exercice d'une citoyenneté participative.

Conférence-débat avec Jean Le Gall praticien-chercheur, membre de l'ICEM Pédagogie Freinet chargé de mission aux droits de l'enfant et de la citoyenneté membre du CA De DEI-France (Défense des Enfants Internationnal)

Et en sortant vous pouvez aller à...

# L'Association des Rééducateurs de l'Education Nationale (AREN 06) vous invite VENDREDI 25 AVRIL 2008 à 20h

CONFERENCE - DEBAT : L'ECOLE ET LES ENFANTS CHANGENT Sommes-nous en mesure de faire face ? Parents et professionnels essayons de comprendre ensemble Collège Vernier 35 rue Vernier Nice ENTREE LIBRE Intervenant : Bernard DELATTRE ancien enseignant, ancien proviseur, secrétaire général de l'AGSAS\*, animateur de groupes de paroles d'enseignants

\* AGSAS : Association des groupes de Soutien au Soutien, fondateur Jacques Lévine Et si en plus vous signiez la pétition ci dessous...

#### Pour un observatoire des classes uniques (pétition)

"Les classes uniques sont les derniers établissements publics ordinaires mais atypiques du système éducatif français.

Les pratiques y sont nécessairement plus ou moins différentes. Beaucoup ont été les pionnières de l'introduction des technologies nouvelles à l'école. Le partenariat de l'école les parents d'élèves et les municipalité y est souvent beaucoup plus effectif qu'ailleurs. Les travaux de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective du ministère de l'Education nationale ainsi que ceux de l'Observatoire de l'Ecole rurale ont démontré que ses résultats, contrairement à toute attente, étaient au moins égaux à la moyenne nationale, voire légèrement supérieurs.

Le multiâge, qui en fait la caractéristique principale, fait l'objet d'expériences remarquées en milieu urbain, en France comme à l'école Antoine Ballard à la Paillade de Montpellier (10 classes uniques), et dans de nombreux pays étrangers (en particulier au Canada, aux Etats-Unis, en Norvège...).

Or, en France, ces écoles n'ont jamais fait l'objet d'observations, d'études, pas plus d'ailleurs qu'elles n'ont bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics qui s'en sont toujours désintéressé.

L'Etat est en train d'éradiquer systématiquement les seuls établissements publics qui fonctionnent à la satisfaction des enfants, des parents, des municipalités. Il se prive des seuls établissements dont la réussite mériterait au moins qu'on s'interroge sur ses causes. Ce faisant il ne réalise aucune économie, les travaux d'Alain Mingat de l'IREDU (Institut de la Recherche en Economie de l'Education) ayant démontré que l'éradication des petites écoles ne correspondait qu'à un transfert de charges.

Nous considérons que la suppression des dernières classes uniques constitue une grave erreur dans la gestion d'un système éducatif dont on cherche par ailleurs sur quelles bases il pourrait être amélioré. Se priver ainsi d'un terrain d'observation qui existe depuis des décennies, d'un laboratoire qui ne demande aucun investissement et dont les acteurs ne sont pas à convaincre, va à l'encontre des principes d'efficacité et de pragmatisme proclamés par ailleurs. Ce d'autant que de nombreux enseignants chevronnés sont prêts à participer à la formation et à l'aide de leurs collègues nommés en classe unique.

Nous demandons que, chaque fois que les parents d'élèves et les municipalités en manifestent le désir, toutes les classes uniques soient considérées comme des lieux d'observation à protéger et ne puissent être supprimées."

Pour signer la pétition en ligne http://marelle.org/petitions/index.php

#### 8. Et ailleurs...

La Cgt Educ'Action est pleinement impliqué dans les actions en cours dans le secondaire. Pour information 1 AG Inter-Etablissements se tient à 15h le mercredi 23 avril à la Bourse du Travail Cgt Place St François Nice.

Interprofessionnel Cgt: Démantèlement des Services Publics, santé: <u>Les véritables</u> <u>objectifs du rapport Larcher: 5 milliards d'économie pour la Sécurité Sociale et la fermeture de 200 hôpitaux!</u>

Mai 68 a 40 ans... Certains voudraient radier ce beau moi de Mai de notre histoire... Nous, nous n'oublions pas que 68 c'est avant tout une formidable révolution pour les modes de pensées et les moeurs. Mais c'est aussi, pour le mouvement syndical, des avancées sociales sans précédent depuis 1936 (reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise, 4° semaine de Congés payés, augmentation sans précédent du SMIG...). Petite vidéo de la Cgt éditée par notre confédération.

#### 9. Calendrier du Sden-Cgt Educ'Action.

Mardi 22 avril à 18h45 dans nos locaux. AG 1° degré du Sden-Cgt pour nos adhérent-e-s 1° degré qui souhaiteraient débattre du congrès national de notre Fédération.

Mercredi 23 avril Réunion avec les associations professionnelles (Rééducateur-trice-s, Regad).

Mercredi 23 avril Réunion de nos instances sur le congrès national de la Cgt Educ'Action. Jeudi 24 avril Groupe de Travail Académique sur les "postes adaptés".